

Communiqué de presse
Champs-sur-Marne, le 27 juin 2017



Lancement de la Chaire «Aménager le Grand Paris»

La Chaire « Aménager le Grand Paris » est initiée par l'École d'Urbanisme de Paris et cinq organismes publics impliqués dans l'aménagement opérationnel grand parisien : la Société du Grand Paris, Grand Paris Aménagement, Groupe SNI/Grand Paris Habitat, l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France et la Caisse des Dépôts.

Ensemble, ils font le constat que les pratiques de l'aménagement évoluent considérablement et très rapidement à l'occasion des mutations du Grand Paris. Pour les organismes en charge de ces aménagements, l'heure de la mise en œuvre s'accompagne d'un besoin de renouvellement de leurs propres outils d'action. En témoignent les modalités nouvelles pour faire travailler aménageurs, promoteurs, développeurs, concepteurs, voire usagers. Les concours et appels à idées qui ont été lancés révèlent ce besoin de renouvellement des pratiques :

« Réinventer Paris », « Inventons la Métropole du Grand Paris », « Dessine-moi le Grand Paris », « 100 quartiers innovants et écologiques »... Ces concours sortent des démarches classiques pour susciter de nouveaux groupements, d'autres manières de valoriser des sites et de programmer les lieux de vie.

Les fondateurs de la Chaire estiment ainsi nécessaire d'observer ces évolutions et de les accompagner en croisant la recherche universitaire, l'expertise et le savoir-faire des opérationnels. Ils visent à en retirer des enseignements à diffuser aux professionnels de l'aménagement et dans les formations des praticiens et des étudiants concernés.

Une Chaire pour penser les pratiques d'aménagement en pleine transformation

La chaire a pour mission d'exercer une veille et des travaux d'approfondissement sur les pratiques de l'aménagement, de former les professionnels, et en priorité les collaborateurs des fondateurs et les 350 étudiants de l'École d'Urbanisme de Paris. Son objectif est également d'identifier et de diffuser des expériences d'aménagement innovantes dans d'autres métropoles et plus largement, au-delà des cercles professionnels, en direction des élus et des citoyens. Cette chaire prend place dans un partenariat d'une durée de 5 ans.

Quatre grands axes de travail

Académiques, étudiants et professionnels seront engagés sur les axes de travail suivants :

- **la recherche et prospective**, sous la forme notamment d'une veille sur les pratiques émergentes et la transformation de l'aménagement urbain dans le contexte de la métropole mais aussi sur les acteurs ;
- **La formation et l'acculturation professionnelle** afin de créer une culture commune de l'aménagement du Grand Paris, à destination des étudiants et des acteurs professionnels ;
- **la capitalisation sur les expériences de métropoles étrangères**, en organisant en particulier des auditions ;
- **l'ouverture vers la société**, en imaginant des formes d'événements grand public.

Communiqué de presse
Champs-sur-Marne, le 27 juin 2017

Les membres fondateurs de la Chaire

L'École d'Urbanisme de Paris

Issue de l'union entre l'Institut d'Urbanisme de Paris (Université Paris Est Créteil) et l'Institut Français d'Urbanisme (Université Paris Est Marne-la-Vallée), l'École d'Urbanisme de Paris (EUP) est la première école d'urbanisme en France et l'une des plus importantes d'Europe. Elle est un centre de formation proposant un master qui accueille chaque année plus de 350 étudiants et plusieurs diplômes d'Université.

www.eup.fr

Société du Grand Paris

La Société du Grand Paris est l'établissement public créé par l'État, dont la mission est de piloter le déploiement et le financement du Grand Paris Express. Elle assure la construction des infrastructures qui composent le réseau et l'acquisition des matériels roulants qui le parcourront. Futur métro du Grand Paris, le Grand Paris Express est le plus grand projet d'infrastructure et d'aménagement d'Europe.

www.societedugrandparis.fr

Grand Paris Aménagement

Grand Paris Aménagement (issu de l'ex-AFTRP et du regroupement avec les EPA Plaine de France et Orly Rungis Seine Amont) est opérateur foncier et aménageur depuis 1962. Sa compétence territoriale couvre l'ensemble de l'Île-de-France. La diversité de son intervention tout comme la pluralité de ses modes d'intervention font de Grand Paris Aménagement un opérateur singulier.

www.grandparisamenagement.fr

Groupe SNI /Grand Paris Habitat

Filiale immobilière à vocation d'intérêt général de la Caisse des Dépôts, le groupe SNI est le premier bailleur français avec plus de 348 000 logements gérés sur l'ensemble du territoire, dont près de 262 000 logements sociaux et très sociaux, et plus de 86 000 logements intermédiaires et libres. Le Groupe couvre l'intégralité de l'offre locative et s'investit pour favoriser la mise en œuvre d'un véritable parcours résidentiel et d'une meilleure accessibilité à la propriété.

En janvier 2015, le groupe SNI a créé Grand Paris Habitat, un GIE qui regroupe les équipes de développement, de maîtrise d'ouvrage et de renouvellement urbain de EFIDIS, OSICA et de la SNI Île-de-France. Sa mission : la production de logements et la revalorisation du patrimoine sur le territoire du Grand Paris.

www.groupesni.fr

www.grandparisabitat-groupesni.fr

Établissement Public Foncier d'Île-de-France

L'EPF Île-de-France est l'opérateur public foncier des collectivités franciliennes. Il contribue au développement de l'offre de logements et au soutien du développement économique, par la production de foncier constructible. L'EPF Île-de-France pilote également des opérations de requalification des copropriétés dégradées d'intérêt national.

www.epfif.fr

Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires. Reconnu pour son expertise dans la gestion de mandats, le Groupe concentre son action sur quatre transitions stratégiques pour le développement à long terme de la France et de l'Outre-mer : les transitions territoriale, écologique et énergétique, numérique, démographique et sociale.

www.caissedesdepots.fr

Contact presse :

Stéphanie Michel – 01 71 40 80 30

stephanie.michel@u-pec.fr

Communiqué de presse
Champs-sur-Marne, le 27 juin 2017

Inauguration de la Chaire « Aménager le Grand Paris »

Le 11 juillet 2017

Programme

Introduction

- Accueil
- Mot de bienvenue par les présidents des deux universités :
Olivier MONTAGNE, président de l'Université Paris-Est Créteil
Gilles ROUSSEL, président de l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée

Table-ronde et zoom scientifiques

- Introduction et animation du débat (*Daniel BEHAR, Professeur à l'EUP*)
- Synthèse et point de vue de la recherche (*Nadia ARAB, Professeur à l'EUP*)
- Ouverture vers le programme scientifique de la Chaire (*Taoufik SOUAMI, Professeur à l'EUP*)

Participants à la table ronde :

Philippe YVIN, président du directoire de La Société du Grand Paris

Thierry LAJOIE, président-directeur général Grand Paris Aménagement

Gilles BOUVELOT, directeur général de l'Établissement Public Foncier Ile-de-France

Manuel FLAM, directeur général de la Société Nationale Immobilière

Marc ABADIE, directeur du réseau et des territoires, Caisse des Dépôts

Signature par chaque représentant des membres fondateurs de la Chaire

Université Paris-Est Créteil ; Université Paris-Est Marne-la-Vallée ; Société du Grand Paris ; Grand Paris Aménagement ; Grand Paris Habitat ; Établissement Public Foncier d'Île-de-France ; Caisse des dépôts.

Cocktail en extérieur

Inauguration de la Chaire « Aménager le Grand Paris »

Mardi 11 juillet 2017 - 15h-17h

Cité Descartes, Bâtiment Bienvenue à Champs-sur-Marne

Plan d'accès : <http://www.eup.fr/leup/plan-dacces/>